

Condamnations de la violente répression

RD Congo Aucun bilan définitif n'a encore été annoncé pour les victimes de la répression des marches de chrétiens.

Lors du Conseil des ministres des Affaires étrangères, lundi, le Belge Didier Reynders, a appelé ses homologues à suivre de près l'évolution de la situation au Congo-Kinshasa, où la répression de marches de chrétiens – appuyés par des kimbanguistes et des musulmans – a fait dimanche un minimum de 6 morts, selon un bilan provisoire de l'Onu. Cette dernière a dénoncé un usage disproportionné de la force et des menaces contre ses observateurs préférés par les forces de l'ordre. L'ONG Association pour l'accès à la justice a dénoncé l'arrestation de dix prêtres. La nonciature a répertorié des tirs à balles réelles dans six villes : Kinshasa, Kisangani, Goma, Bukavu, Lubumbashi et Mbuji Mayi. Elle recense 210 arrestations et 60 blessés dont *“au moins un prêtre”*. La police reconnaît deux morts par *“balles perdues”*.

Bilan alourdi pour le 31 décembre

Le week-end dernier, l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW) a rendu public un rapport accablant sur la répression d'une marche similaire le 31 décembre. Au lieu des 6 morts notés par l'Onu pour cette journée-là, HRW évoque 8 morts *“confirmés”*, ajoutant qu'au moins 20

autres personnes auraient été tuées et leurs corps emmenés par les forces de sécurité vers des lieux non identifiés.

Le Pape a demandé dimanche aux chrétiens de prier *“pour le Congo”* et aux autorités congolaises de mettre en œuvre *“tous leurs efforts pour éviter toute forme de violence”*.

Alors que la France fait l'objet d'une campagne sur les réseaux sociaux congolais stigmatisant sa tiédeur à condamner les exactions du régime Kabila depuis l'arrivée au pouvoir de M. Macron, Paris a *“condamné fermement”*, lundi, *“les violences commises par les forces de sécurité”* et a appelé Kinshasa à respecter *“le droit de manifestation”* et *“un usage proportionné de la force dans le cadre du maintien de l'ordre”*.

Se préparant à quitter son poste de commandant des Casques bleus au Congo, le général sud-africain Derrick Mgwebi a déclaré vendredi que tant qu'il n'y aura pas de *“gouvernement démocratique”* au Congo, les conflits armés y perdureraient.

La majorité dénonce une “démocratie hystérique”

En revanche, en marge d'une conférence de presse lundi à Kinshasa, le porte-parole de la majorité présidentielle a accusé les organisateurs des marches pa-

cifiques de chrétiens de dissimuler des “*complices internationaux*” de politiciens locaux et d’avoir “*le projet d’instaurer dans notre pays une démocratie hystérique avec comme valeur de base et de référence la violence et la provocation*”, notait lundi Actualités.cd.

MFC

Les manœuvres de Kabila pour pomper l’argent du pétrole

En difficulté sur les terrains politique et budgétaire, le président Joseph Kabila s’est lancé dans de grandes manœuvres pour pomper l’argent des compagnies pétrolières.

Ainsi, le 15 janvier, le ministre des Hydrocarbures, Aimé Ngoy Mukena, a soumis au Conseil des ministres un projet d’ordonnance approuvant le contrat de partage de production signé en décembre 2007 entre la RDC et la joint venture constituée entre la Société nationale des hydrocarbures (Sonahydroc) et la Compagnie minière du Congo (Comico), pour la mise en valeur des blocs I, II et III de la Cuvette centrale. Un dossier longtemps gelé dans l’attente de l’entrée en vigueur la nouvelle loi sur le pétrole, survenue en août 2015.

Le deal devrait permettre à la Comico, fondée par l’homme d’affaires grec Adonis Pouroulis, propriétaire de la compagnie sud-africaine Petra Diamonds, d’entamer ses activités sur ces blocs, qui couvrent une superficie de 146 000 km², soit cinq fois la surface de la Belgique.

Négociation avec Total

Simultanément, Aimé Ngoy, fidèle de Kabila ayant, selon International Crisis Group, recruté des milices au Katanga quand il était gouverneur de la province (2001-2004), négocie avec Total et ses partenaires sud-africains, Efora Energy et Dig Oil, le renouvellement du permis du bloc III d’exploitation dans le Graben Albertine, à la frontière ougandaise. La validité du permis expirant le 26 janvier prochain, cela peut expliquer pourquoi, selon la “Lettre Afrique Energies” de Paris, “*un climat plutôt pro-investisseurs français flotte au palais présidentiel*” congolais.

A la recherche de partenaires non pestiférés

Total et les Sud-Africains convoitent la reprise des blocs I et II, dont l’opérateur – la société Oil of Congo, du partenaire en affaires de Kabila, l’homme d’affaires israélien Dan Gertler – est sous sanctions du département du Trésor américain depuis décembre.

De son côté, Kabila cherche des partenaires non pestiférés. Mais les accords que pourrait conclure Kabila risquent

d'être invalidés car ils émanent d'institutions qui n'ont plus de légitimité depuis l'expiration des mandats du Président et de l'Assemblée nationale, le 19 décembre 2016; et leur prolongation ne fait pas l'objet d'un consensus politique car elle était conditionnée à la tenue d'élections avant la fin 2017. Sentant venir l'échéance, le 8 novembre 2017, le président du Rassemblement de l'opposition, Félix Tshisekedi, avait déclaré à Bruxelles devant les militants de son parti, l'UDPS : *“Tous ceux qui signent des contrats avec Joseph Kabila, lorsque les choses vont changer, qu'ils considèrent ces contrats comme nuls et de nul effet.”*

François Misser